

CREMATORIUM**DONNEES QUANTITATIVES ET FINANCIERES**

Le 14 avril 1997, la Ville de Rouen a confié par voie de concession, la construction et l'exploitation d'un crématorium à la société Pompes Funèbres Générales Nord Ouest devenue depuis juin 1998 la société OGF.

La durée de la concession a été fixée à 20 ans et a pris effet à compter de la mise en service le 13/01/1999.

Tarifs ttc			
	2011	2012	Evolution
Adulte	592,75	616,05	+3.93%
Enfant			
Enfant jusqu'à 1 an	148,15	154,00	+3.95%
Enfant de 1 à 12 ans	296,35	308,00	+3.93%
Exhumation			
- de 5 ans après l'inhumation	592,75	616,05	+3.93%
+ de 5 ans après l'inhumation	296,35	308,00	+3.93%
salle de cérémonie	144,10	149,75	+3.92%

Une révision tarifaire prévue à compter du 1^{er} août 2012 a entraîné une augmentation du tarif de 3.93 % en 2012.

Chiffre d'Affaires ttc			
	2011	2012	Evolution
C.A Créations	926 511	970 557	+4.75%
Location de salle	40 620	43 804	+7.84%
C.A Pièces anatomiques	18 929	17 240	-9.80%

Evolution du nombre des créations			
	2011	2012	Evolution
Nombre annuel	1970	1958	-1%
Moyenne mensuelle	164,16	163,16	-1%

Le nombre de créations a diminué en 2012, cependant la progression du choix de la crémation au sein de la société française est toujours à la hausse. Cette baisse s'explique par les travaux de réfection de l'un des fours.

La dispersion des cendres reste le mode de sépulture le plus souhaité par les familles (42 % en 2012 – 38 % en 2011)

Recette annuelle pour la Ville			
Dispositions contractuelles : redevance annuelle de 10% du montant ht des recettes d'exploitation			
	2011	2012	Evolution
Redevance	98 606€	103 160	+4.41

DONNEES QUALITATIVES

Les prestations proposées par le crématorium donnent satisfaction.

L'ouvrage est entretenu et fait l'objet de travaux d'entretien réguliers de la part de la société FACULTATIVE TECHNOLOGIES, constructeur du four. Le four n°1 a été rénové, conformément aux exigences (réfection des dalles, mur et remplacement de la boîte à air toutes les 5.000 crémations).

La conformité des installations de Gaz a fait l'objet d'un contrôle par le bureau de contrôle Bureau Véritas, le 12 juillet 2012. Par ailleurs l'agrément du crématorium dont l'échéance courrait jusqu'au 4 mai 2012, a été reconduit à compter du 29 mars 2013.

Dans le cadre de la loi Grenelle II, un bilan et un plan d'action visant à réduire de 20% les émissions de CO2 a été adressé à la Préfecture le 31 décembre 2012. Le crématorium de Rouen se situe en dessous de la moyenne nationale des émissions rejetées par les crématoriums. Le plan d'action s'appuie sur une sensibilisation des opérateurs de fours et des responsables de crématorium.

Des investissements ont été réalisés, notamment en matière d'équipements (audiovisuel) et réfection des locaux (parquet en chêne).

La Ville est toujours tenue informée des éventuels travaux et/ou difficultés techniques ou incidents.

La certification qualité attribuée à l'ensemble des crématoriums du groupe OGF en 2009 a été validée par le certificateur SGS ICS en date du 5 juin 2012.

Les horaires d'ouverture du crématorium se sont étendus de 9h00 à 18h30 en semaine et de 9h30 à 12 h 45 le samedi.

En raison de l'extension des horaires, un personnel supplémentaire a été recruté afin d'encadrer et gérer le crématorium.

Dans le cadre de la gestion des créneaux, un système d'information et de la planification a été mis en place (logiciel EPOC accessible par les sociétés de pompes funèbres).

Le 10 novembre 2012 s'est déroulée sous le parrainage de la Ville de Rouen, une journée Temps de Mémoire visant à accompagner les familles au-delà du parcours des funérailles. Cette initiative doit perdurer.

L'activité du crématorium a été stable par rapport à 2011.